



VOYAGE EN ISRAËL, 2019.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bénédicte de LATAULADE

Jean-Marc NATALI

Karine RUELLAND

Christine ALBA

Marina BRODSKY

Présidente

Vice-Président

Vice-Présidente

Trésorière

Secrétaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis AUCOUTURIER

Philippe AVICE

Nathalie BONNEVIDE

Cécile BOUCLET

Lorraine RIST

Mireille RIUS

Administrateur

Administrateur

Administratrice

Administratrice

Administratrice

Administratrice

SOUS TRAITANCE DE PRESTATIONS

Jacques GALLY

Frédérique LESELLIER

Yves JULOU

Guy SCHWARTZ

Secrétariat Général

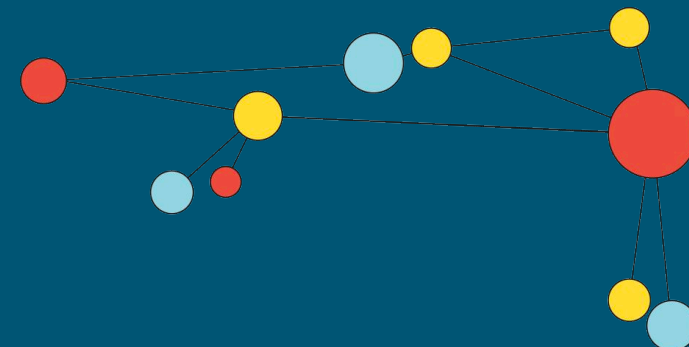
Secrétariat administratif

Coordination du groupe

habitat privé

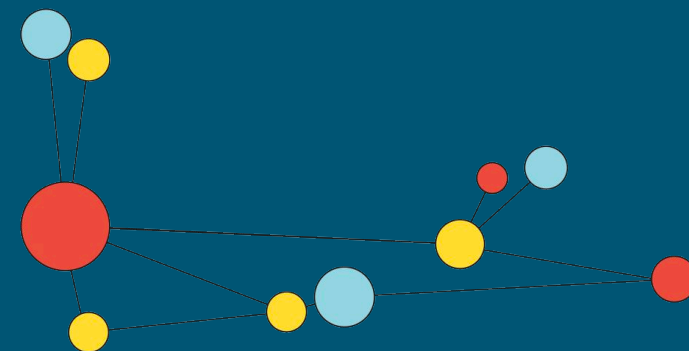
Assistance à la

communication externe



●
**Le Conseil
d'administration**

●
**Organisation
et fonctionnement**





3 AXES DÉFINIS EN 2016

1

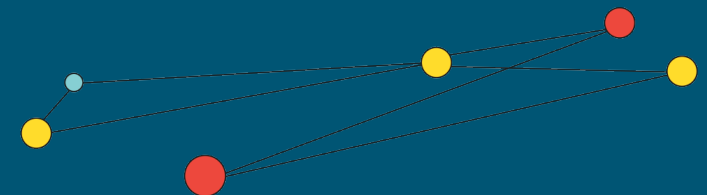
REPRÉSENTER & DÉFENDRE
AU MIEUX NOS MÉTIERS

2

ASSURER DES SERVICES AUX
CONSULTANTS

3

LA CONSOLIDATION,
L'ORGANISATION & L'ANIMATION
DU RÉSEAU



AXE 1

Représenter et défendre
au mieux nos métiers

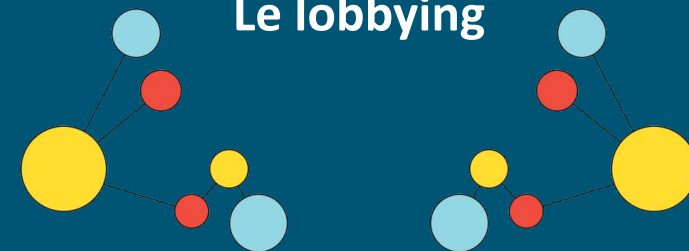
La reconnaissance
de nos métiers

Être présents dans
les débats nationaux

L'action syndicale

La présence éditoriale

Le lobbying

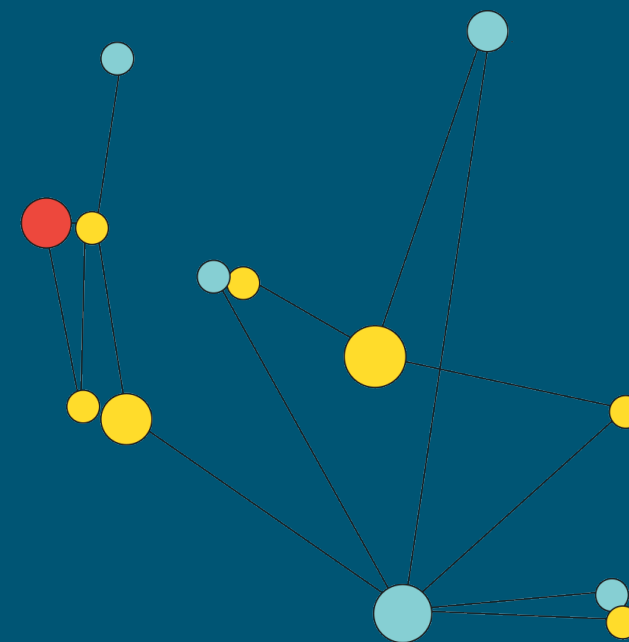


- **DES ACTIONS DE LOBBYING AUPRÈS D'INSTITUTIONNELS, D'ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES...**
 - Le Groupe Habitat Privé : ANAH et ADEME
 - Rencontre annuelle avec l'ANRU
 - Prise de contact avec Action Logement
 - Rencontre avec la Banque des Territoires
 - Ministère de la cohésion des territoires, ADCF, CYNOV SYPAA et SFA
- **LA PARTICIPATION À DES RÉFLEXIONS OU DISPOSITIFS NATIONAUX**
 - Reconnaissance du métier d'urbaniste
 - Rencontre avec la Banque des Territoires
 - Ministère de la cohésion des territoires
 - Actions Cœur de Ville
 - Présence de l'ACAD dans des jurys de prix urbains
 - Présence dans des colloques (Forum des projets urbains et journées d'études, forums...)
 - Livre blanc de la Programmation urbaine
- **PRÉSENCE ÉDITORIALE**
 - Signature d'une tribune conjointe avec le CiNOV
 - Signature de la « déclaration commune de Châtelleraut »
- **RÉSEAUX SOCIAUX : LINKEDIN**
- **NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE ET PLAQUETTE**

AXE 1

●
**REPRÉSENTER
ET DÉFENDRE
AU MIEUX
NOS MÉTIERS**

●
**L'ACTION SYNDICALE
ET LE LOBBYING**



CHARTRE GRAPHIQUE ET IDENTITÉ DE L'ACAD

L Association des consultants en aménagement et développement des territoires est née en 1998. L'association de défense de ses adhérents contre des pratiques contestables dans les marchés publics, elle est devenue au fil des années un groupement de professionnels, unique dans son domaine d'expertise. Aujourd'hui, riche d'un certain nombre de membres regroupant une vingtaine de métiers du conseil et de l'aménagement urbain, l'acad occupe une place importante dans les instances qui font le devenir de nos territoires. Elle intervient dans des domaines aussi variés que l'urbanisme de projet, la politique de l'habitat, le développement économique local, la programmation d'équipements de services urbains, la planification de la ville, la planification territoriale. Le développement culturel et touristique, la communication territoriale, les déplacements et les transports au réseau, le marketing urbain. Résolument tournée vers l'avenir, porteurs de modernité, l'association se fixe comme mission de dessiner la ville de demain, d'apprendre les projets d'aménagements urbains et territoriaux en conjuguant les talents de ses adhérents.

DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE TOUS LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

L'acad, Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires, est un réseau de professionnels qui regroupe tous les métiers de développement urbain et territorial intervenant à toutes les étapes des politiques publiques et des projets, de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle.

SA MISSION

Qu'aver en commun pour construire les villes en devenir ?

- des partenariats avec les associations d'élus et les autres organismes professionnels,
- des outils de communications numériques sur les réseaux, une plateforme interne avec un espace de représentation pour chaque adhérent, une lettre d'information,
- des sessions de formations,
- une présence sur-métiers représentés en cas de dysfonctionnement en matière de concurrence et d'accès aux marchés publics.

A ses adhérents, elle assure :

- un espace d'échange pour mutualiser les compétences et expériences de chacun et débattre sur les sujets d'actualité liés à l'aménagement des territoires (séminaires, voyages d'études, Conseil d'administration, Assemblée générale...),
- des services communs tels qu'un annuaire, des études sur l'actualité, des publications, des acteurs de communication,

SA STRATÉGIE

- Représenter l'association, unique dans ce domaine d'expertise et acteur incontournable du développement et de l'aménagement de territoire via-à-vis de tous les décideurs et experts.
- Assurer l'image d'une expertise variée et complémentaire.
- Valoriser les métiers et les savoir-faire afin de faire progresser la qualité urbaine et le développement durable en partenariat avec les maîtres d'ouvrage.
- Participer au bien commun, en intervenant dans des instances locales et nationales.
- Anticiper les nouveaux métiers pour définir la ville de futur.

LES MÉTIERS REPRÉSENTÉS

Un réseau de professionnels pluridisciplinaires : urbanistes, sociologues, programmeurs, juristes, aménageurs, architectes, économistes, communicateurs et opérateurs habitat privé.

SES PARTENAIRES

- Des associations d'élus (Association des Maires de France, Ville & Ballade, Association des Communautés de France...)
- Les pouvoirs publics (Ministères, ANRU, ANAH, Ademe, DACT, CDC...)
- Des maîtres d'ouvrage publics et privés (USP, SIV, promoteurs...)

Depuis **1998**

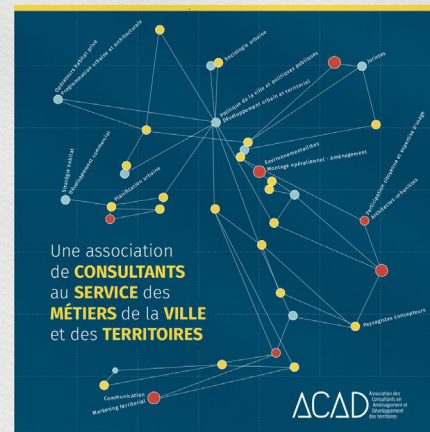
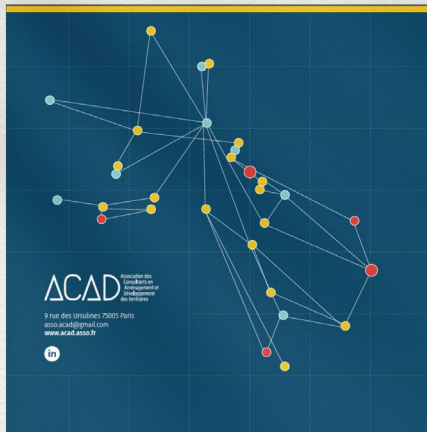
Plus de **20** métiers

Plus de **100** membres actifs

LA SYNERGIE ENTRE LES MEMBRES

L'ENVIE DE RÉINVENTER ET D'INNOVER

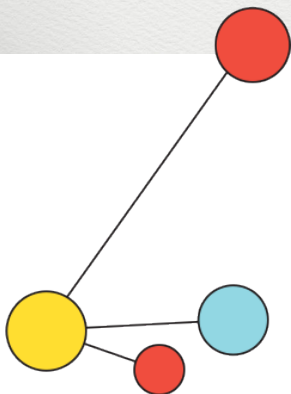
LA DIVERSITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES COMPÉTENCES



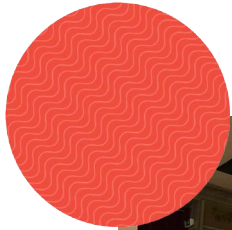
En 2018 :
création d'un logo plus dynamique

En 2019 :
mise en place d'une plaquette et d'une charte graphique avec une identité plus affirmée

En fin d'année :
un site internet et un annuaire qui vont évoluer



AXE 2

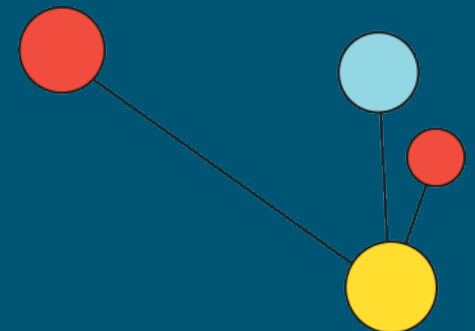


Assurer des services
aux consultants

Conférences et tables rondes

Outils de
développement
communs

Actions de formation



AXE 2

Assurer des services
aux adhérents

Conférences et tables rondes

● FORMATIONS

- Marketing territorial
- Approches d'animation collaborative
- LinkedIn, Chorus
- Les marchés publics

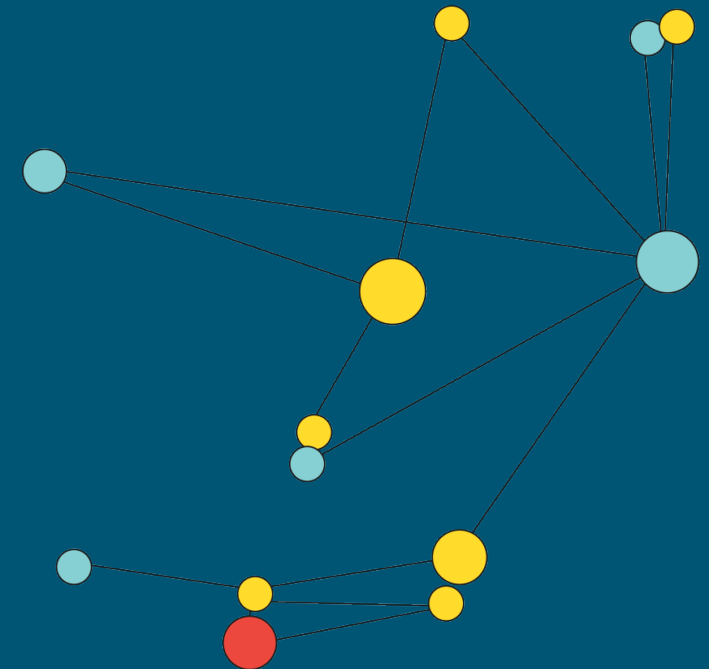
○ ASSISTANCE JURIDIQUE

- Groupe concurrence déloyale

● ESPACES D'ÉCHANGES SUR DES THÉMATIQUES OU NOS PRATIQUES

- Attractivité territoriale
- Fabrique sensible de la Ville
- L'urbanisme temporaire
- La transition citoyenne et la démocratie participative
- Changement d'échelle de coopération territoriale
- Les réfugiés et les migrants dans la ville
- Actions cœur de ville
- La programmation urbaine
- Revitalisation des centres ville en souffrance
- L'ingénierie de la transition
- Les effets de la loi Elan sur les dispositifs des bailleurs sociaux

○ UNE ATTENTE FORTE SUR L'ÉCHANGE DE PRATIQUES



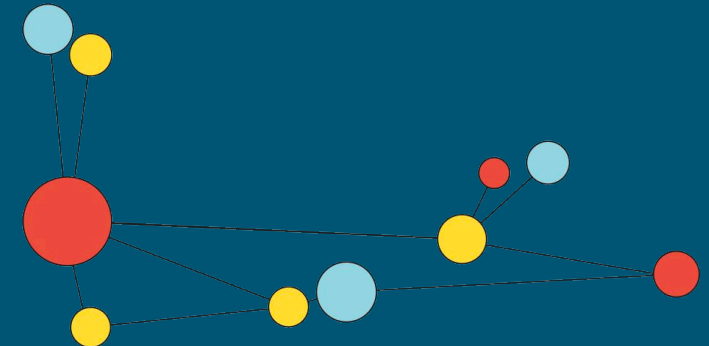
AXE 3

- La consolidation,
l'organisation et l'animation
du réseau

- Les rencontres entre
ACADIENS

- Les voyages d'études

- La lettre interne de l'ACAD



AXE 3

●
La consolidation,
l'organisation et l'animation
du réseau

●
Les rencontres entre
ACADIENS

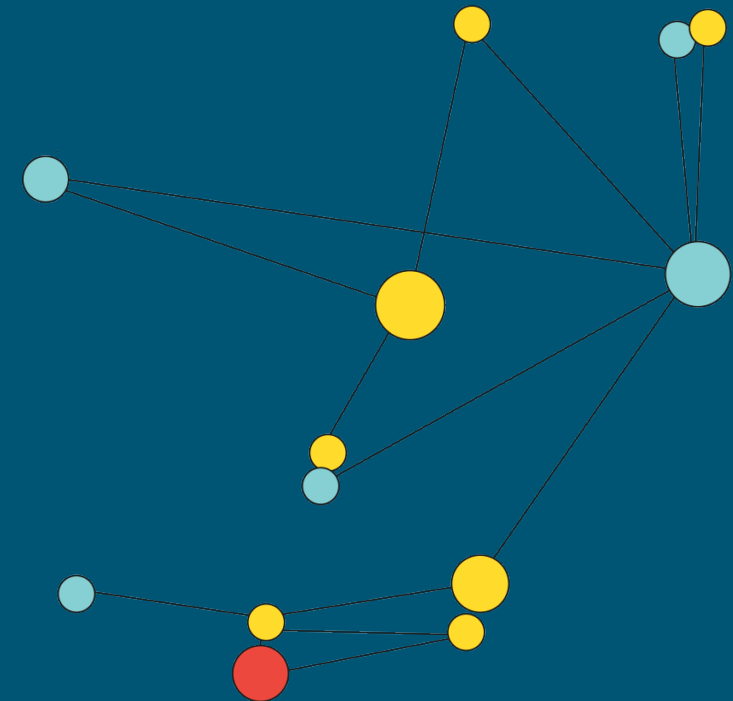
● 2018 : L'ANNIVERSAIRE DES 20 ANS SUR LA PÉNICHE !
PUBLICATION DU LIVRET SUR L'HISTOIRE DE L'ACAD

○ VISITES DE SITES EN RÉGIONS :

- 2017 / Lille
- 2017 / Les « Grands Voisins » - Paris 14°
- 2018 / Toulouse
- 2019 / Douai

● VOYAGES À L'ÉTRANGER :

- 2016 / Bristol
- 2017 / Tanger
- 2018 / Madrid
- 2019 / Tel Aviv



AXE 3

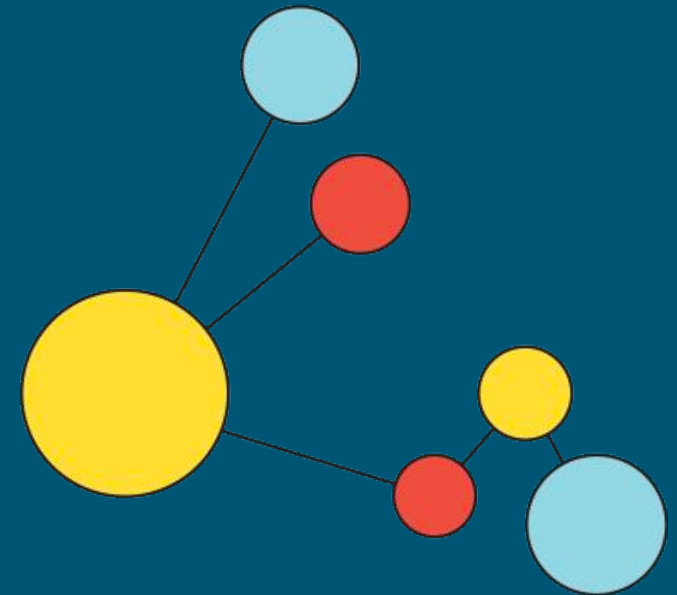
● LA LETTRE DE L'ACAD EST ENVOYÉE TOUS LES VENDREDIS À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS

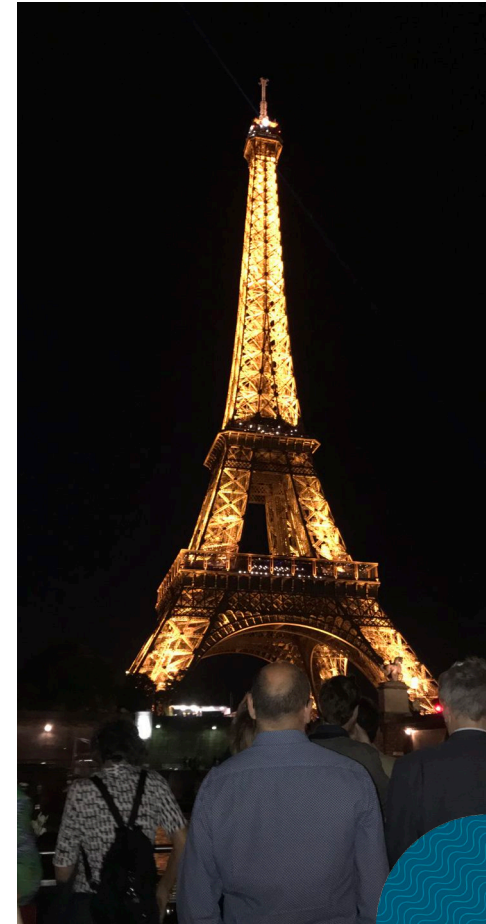
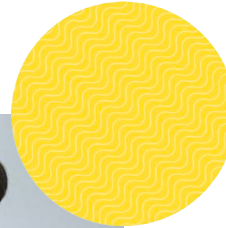
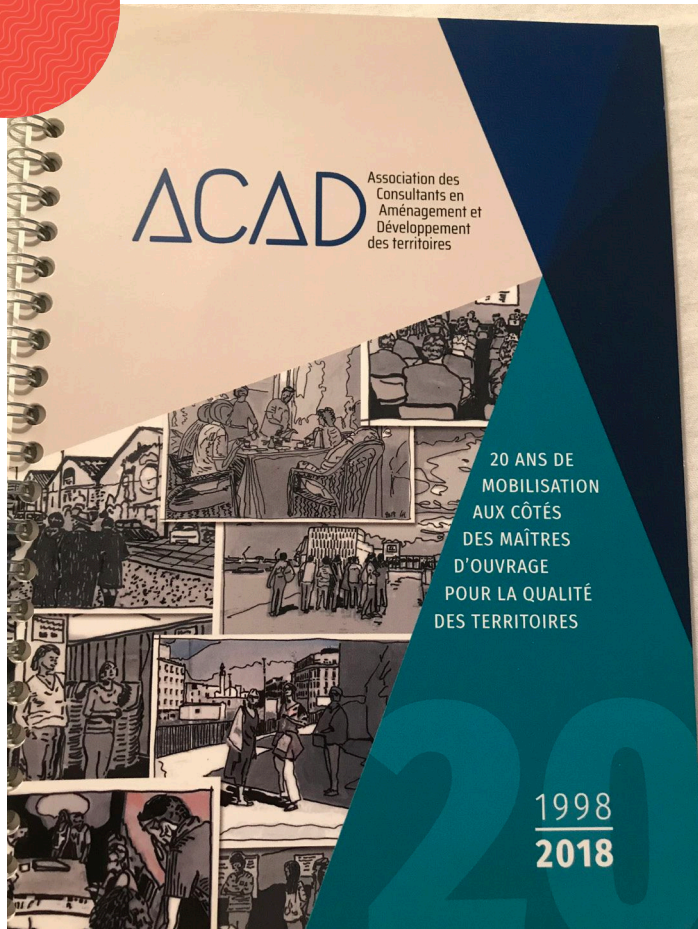
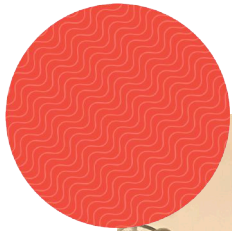
- l'agenda de l'ACAD,
- la revue de presse,
- les informations des métiers de la ville,
- des outils de compréhension,
- ... et la rubrique ailleurs

○ LES ADHÉRENTS SONT SOLLICITÉS POUR PROPOSER DE L'INFORMATION

- liée à leur région
- en relation avec leur activité

●
La lettre interne de l'ACAD
●
« Du côté de l'ACAD »







BILAN DE L'ANNÉE 2019

VOYAGE EN ISRAËL, 2019.

● **TABLE RONDE : « L'INGÉNIERIE DE LA TRANSITION »**

Toujours en quête de questionner l'évolution de nos métiers et leur mise en pratique, le Conseil d'Administration a consacré la conférence annuelle, suite à l'Assemblée Générale, aux nouvelles modalités d'ingénierie.

30 personnes, adhérents et invités de l'ACAD ont assisté à cette manifestation.

○ **Intervenante :**
Gabrielle Gauthey,
Directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts et Consignations, membre de l'Académie des technologies.

● **Le débat était organisé par Jean-Marc Natali,**
Vice-Président de l'ACAD

●
**Assurer des services
aux consultants**

●
**Conférences
et tables rondes**

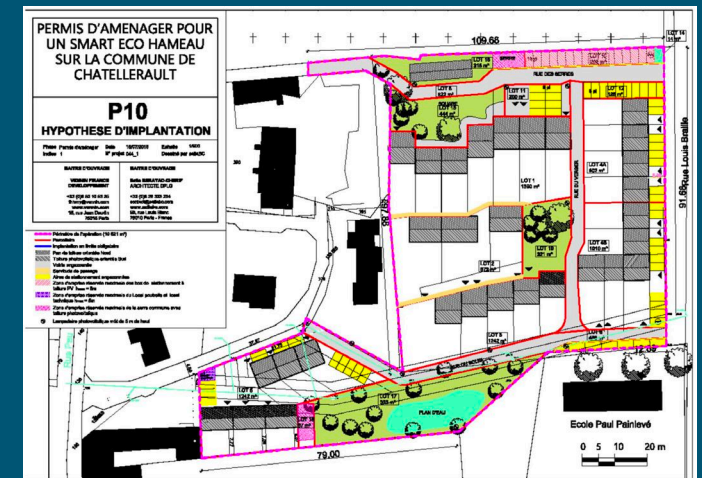
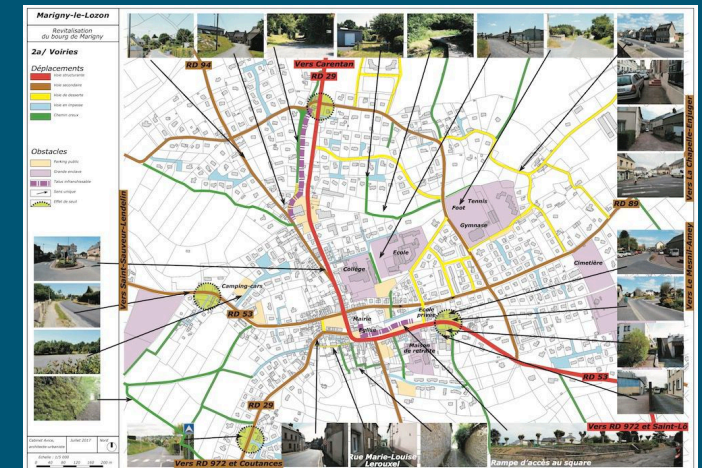


Des exemples de collaboration fructueuse entre l'adhérent et le maître d'ouvrage

MATINALE EN JUIN : « PROJETS D'ACADIENS »

Nous avons souhaité initier, dans le cadre des Matinale de l'ACAD, une action régulière de présentation des travaux quelques adhérents aux autres membres de l'Association.

Les quatre premières présentations ont eu lieu en juin : revitalisation du centre-bourg de Marigny par le *Cabinet Avice*, La réhabilitation du Marché des Terrasses à Orly par *Commerces et marchés de France*, Smart éco hameaux par *Vennin Finance*.



Assurer des services
aux consultants

Actions de formation

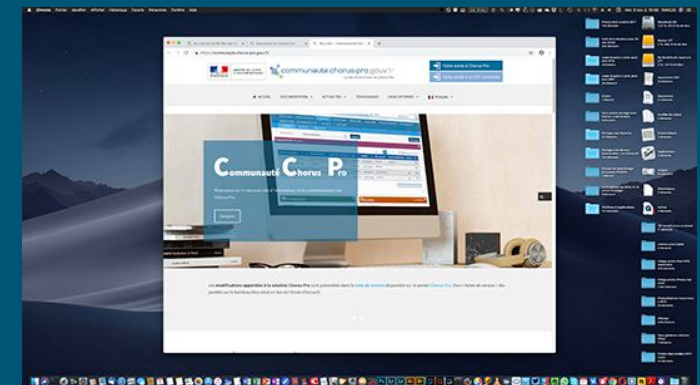
● ACTION DE FORMATION, EN SEPTEMBRE

- Les outils de dématérialisation, la plateforme Chorus Pro, la signature électronique... un point sur les modalités pratiques de mise en oeuvre de ces nouvelles dispositions.

Séance animée par Marina Brodsky - Brodsky Consultants

- Les réseaux sociaux (3ème session) ; l'utilisation de LinkedIn, et les modalités pratiques de mise en oeuvre de ce réseau social avec des exercices pratiques.

Séance animée par Thibaud Vuitton



● « LES EFFETS DE LA LOI ELAN SUR LES DISPOSITIFS DES BAILLEURS SOCIAUX »

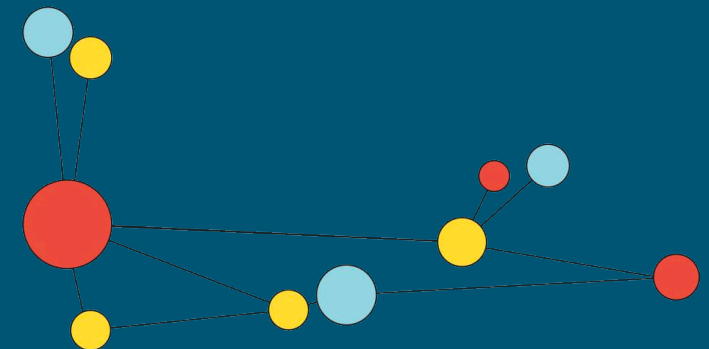
- Un des dispositifs majeurs de la loi ELAN porte sur la restructuration des organismes de logement social par l'obligation, pour une structure n'atteignant pas 12 000 logements de rejoindre un groupe.

Cette décision repose sur le fait que ces organismes ne disposent pas de l'ensemble des ressources pour assurer des fonctions stratégiques.

L'échange s'est organisé autour d'une présentation Cécile Bouclet, Administratrice (Territoires autrement)

●
Assurer des services
aux consultants

●
Matinale en octobre

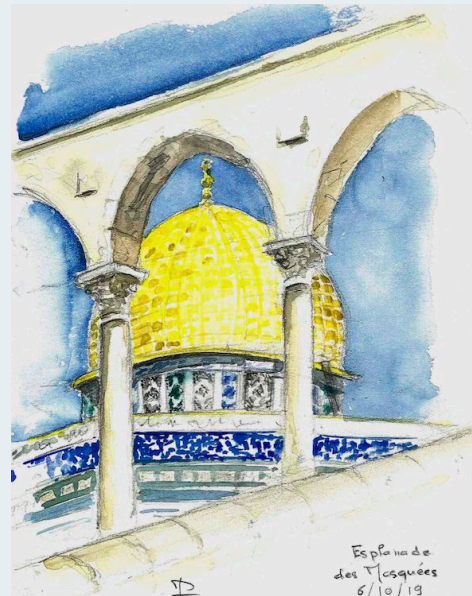


● VOYAGE D'URBANISME ANNUEL : TEL AVIV

- Un programme express, trois jours à Tel Aviv, et deux jours à Jérusalem. Présentation de la planification urbaine, visites guidées des projets centraux, visites d'espaces publics et de réalisations architecturales...

Pour perpétuer la tradition, Bernard Pailhès a tenu une petite chronique illustrée et improvisée au jour le jour. Son objectif ? Partager avec vous cette découverte d'Israël, orientée vers l'architecture et l'urbanisme..

Voyage organisé par Marina Brodsky,
Administratrice (Brodsky Consultants)



●
La consolidation,
l'organisation et l'animation
du réseau

●
Les rencontres entre
ACADIENS



● RENCONTRE ENTRE L'ACAD ET LA BANQUE DES TERRITOIRES

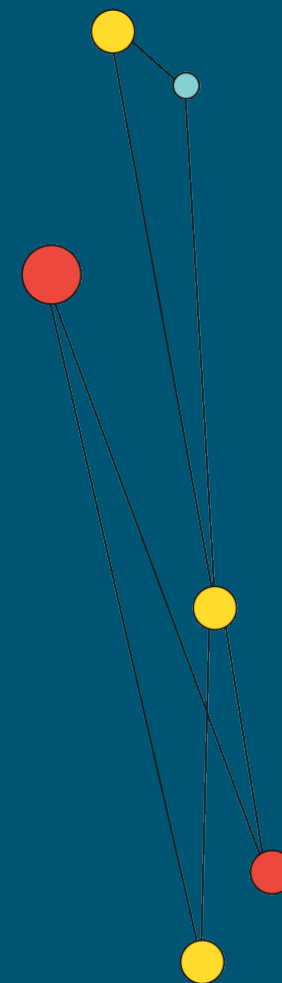
Cette réunion avait pour cadre le lancement prochain du programme «Petites Villes de Demain» et d'une consultation d'évaluation du dispositif «Action Cœur de Ville». L'ACAD a demandé à être davantage informée des consultations à venir et s'est positionnée comme force de proposition (retour d'expérience sur les missions d'appui /retour sur les CCTP).

L'échange s'est organisé autour d'une présentation des missions de l'ACAD à Michel-François DELANNOY, Directeur du programme « Action Cœur de ville ». La rencontre était menée par Bénédicte de Lataulade, Présidente de l'ACAD (Socio en ville), et Marie Paule Bourgeade, Administratrice.



●
Assurer des services
aux consultants

●
Rencontre en octobre

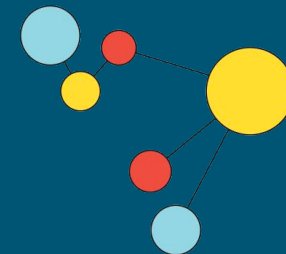


● RENCONTRE AVEC L'ANRU

Table-ronde et débat sur le renouvellement urbain.

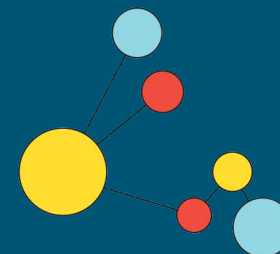
Pour la seconde année, nous avons voulu poursuivre le dialogue entre prestataires de l'aménagement et représentants de l'ANRU : les modes de gouvernance, la participation citoyenne, les capacités financières, la temporalité des projets, la place de l'activité économique dans les projets... 21 adhérents participaient aux débats avec deux intervenants du Pôle d'appui aux programmes et aux projets opérationnel et réglementaire de l'ANRU

Odile DUBOIS-JOYE Responsable du pôle
Alice COLLET Socio-urbaniste, Chargée de mission



●
Assurer des services
aux consultants

●
Matinale en novembre



● PRISE DE CONTACT AVEC ACTION LOGEMENT

Action logement a lancé un plan d'investissement de plus de 9 milliards d'euros sur dix ans, pour investir dans la construction, la rénovation, l'adaptation de logements au vieillissement des habitants, la rénovation des cœurs de ville.

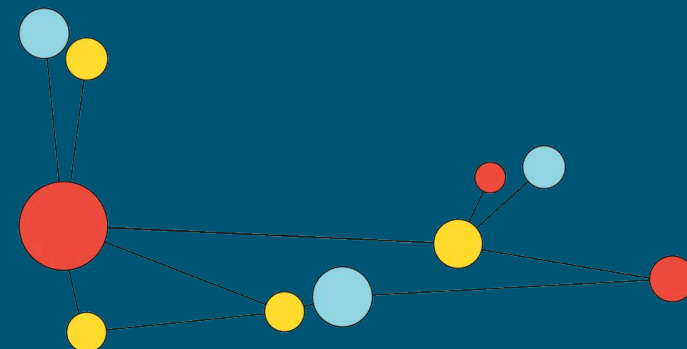
Autant de chantiers ambitieux qu'Action Logement peine à mener sur le terrain.

Cette rencontre de présentation réciproque a été organisée par Cécile Bouclet (Territoires autrement), Yves Julou (Groupe Habitat Privé), Jacques Gally (JG Consultant).



●
Assurer des services
aux consultants

●
Rencontre en novembre



TRIBUNE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS

Dans une tribune co-signée, l'ACAD et le SYPAA interpellent les acheteurs publics et les élus sur le risque du choix du moins-disant dans les marchés de prestations intellectuelles. A vocation pédagogique, ce texte tire également la sonnette d'alarme sur la pérennité des structures d'ingénierie et d'AMO [...].

*Travail collectif
et pilotage de la tribune
par Marina Brodsky
et Nathalie Bonnevide,
Administratrices*



TRIBUNE

Maîtres d'ouvrages publics : arrêtez d'utiliser les méthodes d'achat de fournitures pour juger d'offres de prestations intellectuelles !

Depuis des années, les acheteurs publics choisissent essentiellement leurs prestataires sur le critère du prix, et affectent un trop faible coefficient de pondération sur les critères méthodologiques. Cela vaut pour les études de programmation urbaine ou d'équipement, et plus généralement pour l'ensemble des missions d'AMO en matière d'aménagement urbain, prestations pour lesquelles nous observons des critères prix pondérés à 40%, 50%, voire à 60%. En effet, une idée reçue chez bon nombre d'acheteurs publics serait de considérer qu'un critère financier prépondérant permettrait de défendre les intérêts du donneur d'ordre, et qu'ainsi il participerait à la bonne gestion de l'argent public. De fait, la surdétermination d'un critère financier empêche mécaniquement toute prise en compte d'autres critères. Dans ce contexte, la fonction d'acheteur public devient dominante, aux dépens de la fonction de maître d'ouvrage.

Pourtant, les évolutions successives de la réglementation en matière d'achat public insistent sur la nécessité de retenir l'offre **économiquement** la plus avantageuse c'est-à-dire celle qui satisfait au mieux l'ensemble des critères d'attribution du marché, qualité et prix, définis par l'acheteur. Rappelons que l'objectif pour un donneur d'ordre est de retenir le « mieux disant ». Ainsi, le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse s'oppose à celui du « moins disant », fondé sur le seul critère financier.

Il est urgent d'alerter les acheteurs publics sur les conséquences du choix de l'AMO sur un critère financier trop important qui neutralise de fait les aspects qualitatifs des offres. Une telle pratique, en aucun cas gage de qualité, affaiblit le secteur économique de l'ingénierie et du conseil et met en danger la pérennité de structures indépendantes et à taille humaine qui représentent 80% du secteur.

Les acheteurs publics doivent savoir comment sont constituées les offres dans les missions d'AMO, et quels sont les prix raisonnables qui s'appliquent au métier des consultants, qu'ils soient experts, seniors ou juniors. Parce que la compréhension des contextes et des enjeux, le recueil des données, leur exploitation et leur analyse, et les préconisations qui en découleront, nécessitent des qualifications, des compétences et des références qui se rémunèrent à un « juste » prix. En ce sens, la définition d'une prestation d'AMO n'est pas standardisée ; elle n'est ni comparable ni interchangeable avec d'autres prestations.

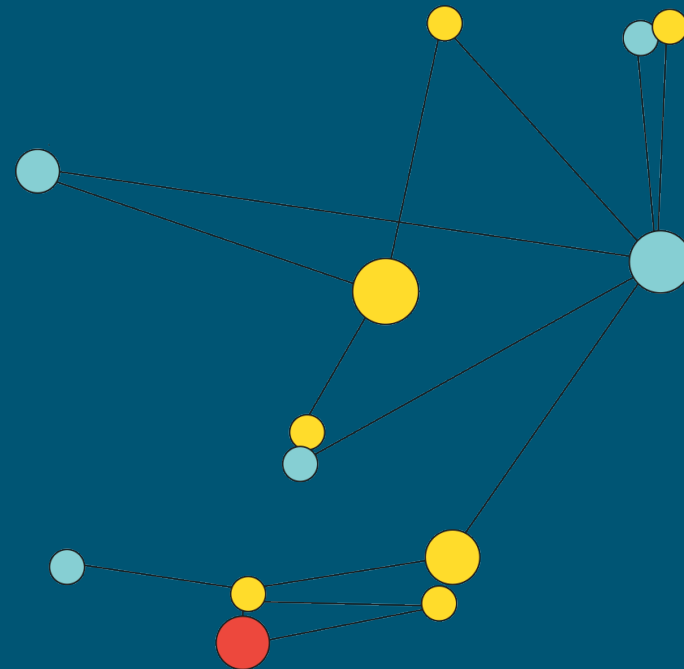
Nous rappelons ici trois dispositions du Code de la Commande Publique qui facilitent la recherche du mieux-disant :

- La réalisation d'un **sourcing en amont**, au stade de la définition du besoin, notamment sur le contenu de la mission, son estimation financière, la composition de l'équipe pluridisciplinaire, les critères de choix des offres, la procédure à mettre en œuvre ;
- Le recours possible, pour ce type de missions, **et quel que soit le seuil**, aux procédures de mise en concurrence qui autorisent la **négociation**, souvent au travers d'auditions où l'acheteur peut échanger avec les candidats, mesurer leur capacité d'écoute, la compréhension des enjeux et mieux juger de leur implication dans le projet ;

.../.

Développer les fonctions
de représentation
professionnelle

La présence dans
les débats nationaux



● MATINALE - FÉVRIER 2019

Quelles dynamiques construire pour revitaliser les centres villes en souffrance ?

C'est un sujet d'actualité, notamment par rapport au dispositif « Action Cœur de ville ». Il nous a paru intéressant de réserver un temps de travail et d'échanges sur ce sujet.

Yves Julou (en charge du Groupe Habitat Privé au sein de l'ACAD) animait cette matinale qui a rassemblé 16 participants.

L'ACAD EN VISITE À DOUAI - FÉVRIER 2020

Rencontres sur le programme « Action Cœur de Ville » avec le Maire de Douai et l'ensemble des responsables des projets

Une étude pilotée par Adenda membre de l'ACAD. Une ville pionnière sur ce dispositif et une relation Maîtrise d'ouvrage / Consultant exemplaire.

Léa Busselez (ADENDA) avait organisé la visite et les rencontres

●
La consolidation,
l'organisation et l'animation
du réseau

●
Les rencontres entre
ACADIENS

●
Matinale et
Visite de site



Le Groupe Habitat Privé de l'ACAD

●
Altair

●
APIC

●
Citémétrie

●
Copro +

●
Ozone

●
RB Conseil

●
Urbam

●
Urbanis

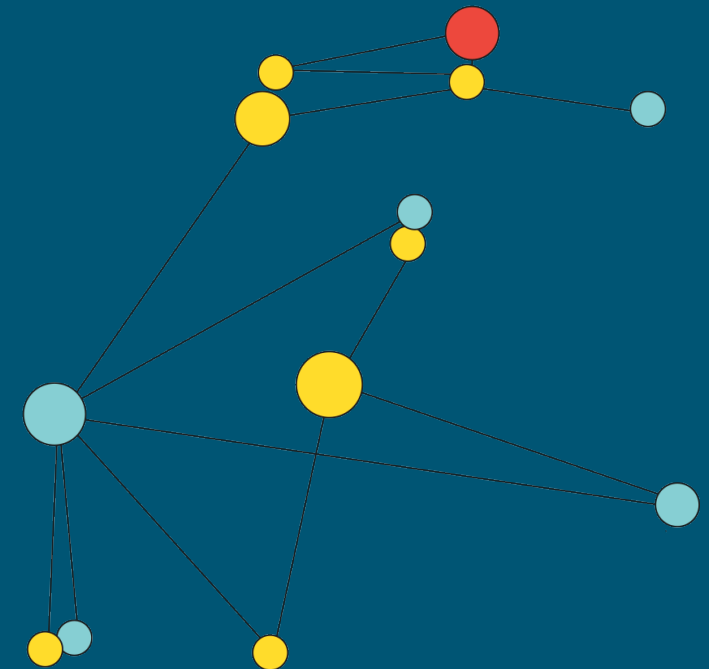
AXE 1

● LE GROUPE HABITAT PRIVÉ DE L'ACAD

- Des structures de tailles très différentes, qui ont un CA cumulé de 30 millions d'euros et près de 500 collaborateurs
- Une large implantation territoriale : 85 départements couverts en étude et/ou en opérations
- Des compétences mises en œuvre dans 4 grands domaines : Urbanisme, Habitat, Transition énergétique, Accompagnement social
- Un acteur important de la réhabilitation des quartiers existants par sa participation au programme « Habiter Mieux », au plan « Action cœur de ville », et aux opérations de redressement des copropriétés en difficulté.
- Un réseau en lien avec des partenaires institutionnels : Anah, Action Logement, ADEME, ANRU, CDC...

●
Poursuivre le dialogue
avec la maîtrise d'ouvrage
pour une coproduction
plus intelligente

●
Le Groupe Habitat Privé



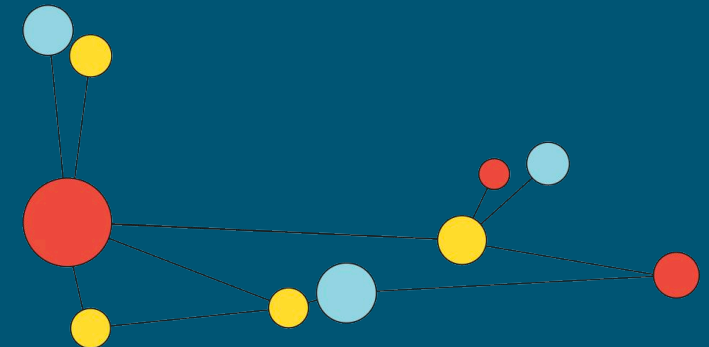
AXE 1

● LA CONVENTION ANAH - ACAD

- Un partenariat entre l'ACAD et l'ANAH a été mis en place depuis 2010 pour appuyer et promouvoir les politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'habitat privé
- La dernière convention triennale entre l'ACAD et l'ANAH s'est achevée fin 2019. Une nouvelle convention triennale est en cours d'élaboration.
- Cette convention apporte une participation financière annuelle de l'Anah de 60 000 € en contrepartie des actions menées par les membres du GHP de l'ACAD dans le domaine de l'amélioration de l'habitat privé

●
Poursuivre le dialogue
avec la maîtrise d'ouvrage
pour une coproduction
plus intelligente

●
Le Groupe Habitat Privé



BILAN 2019

● Une mobilisation des membres du GHP autour des actions de la convention Anah - ACAD

307 jours en 2019 principalement centrés sur :

- L'implication dans le déploiement des politiques de rénovation énergétique de l'habitat (habiter mieux, ma primerenov)
- La participation à la poursuite de la démarche de dématérialisation des demandes de subvention Anah

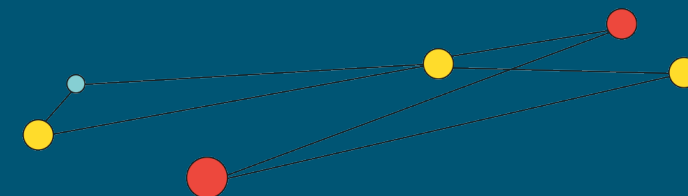
○ Un nouveau partenariat avec Action Logement

- Mise en place dans le cadre du PIV d'ALS d'une ingénierie de conseil et d'accompagnement pour les propriétaires. 4 membres du GHP sont inscrits comme AMO du PIV.
- Echanges avec ALS sur les modalités de mise en place et de contractualisation d'une ingénierie de conseil et d'accompagnement pour les investisseurs mobilisant le programme ACV.

● Des outils de communication finalisés

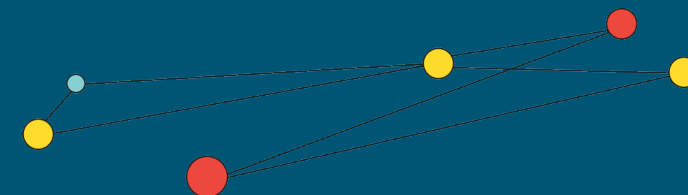
- Un encart de présentation du GHP au format de la plaquette et une présentation de la charte qualité ont été finalisés en 2019

AXE 1



Poursuivre le dialogue
avec la maîtrise d'ouvrage
pour une coproduction
plus intelligente

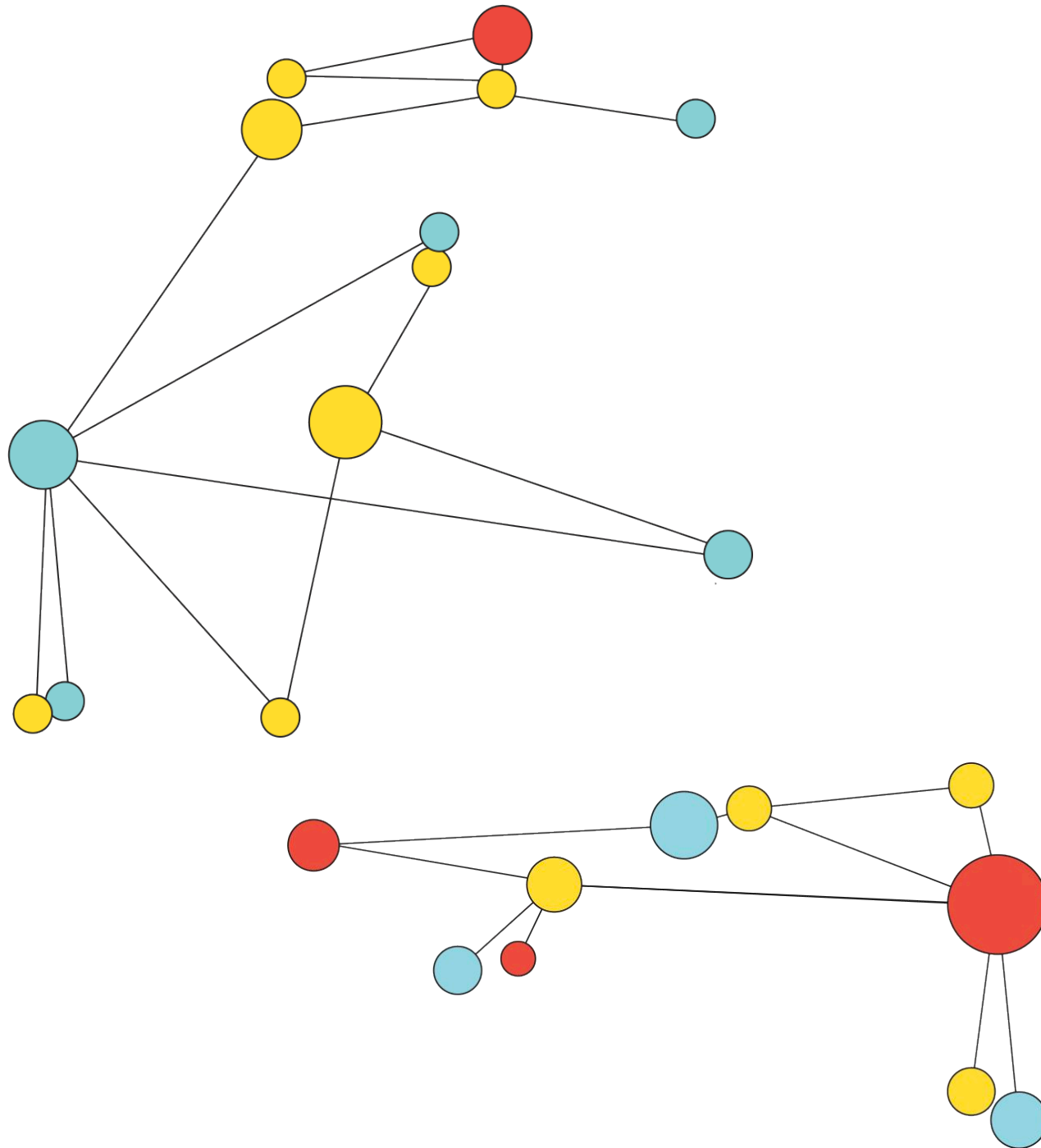
Le Groupe Habitat Privé



Les Adhérents



Photographie de l'ACAD en mai 2020 (66 adhérents)



●
Répartition des adhérents
par nombre de salariés

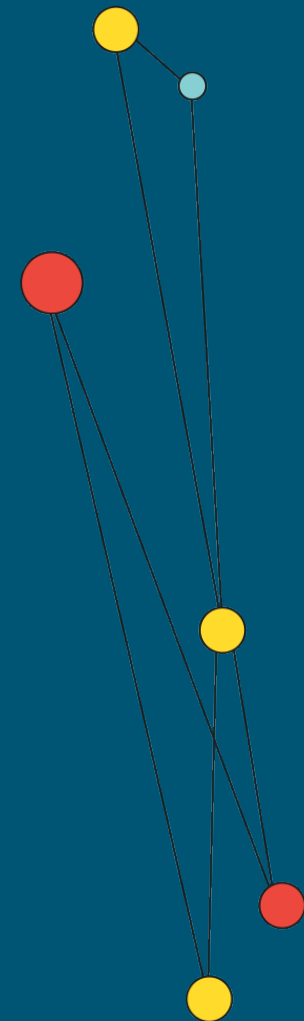
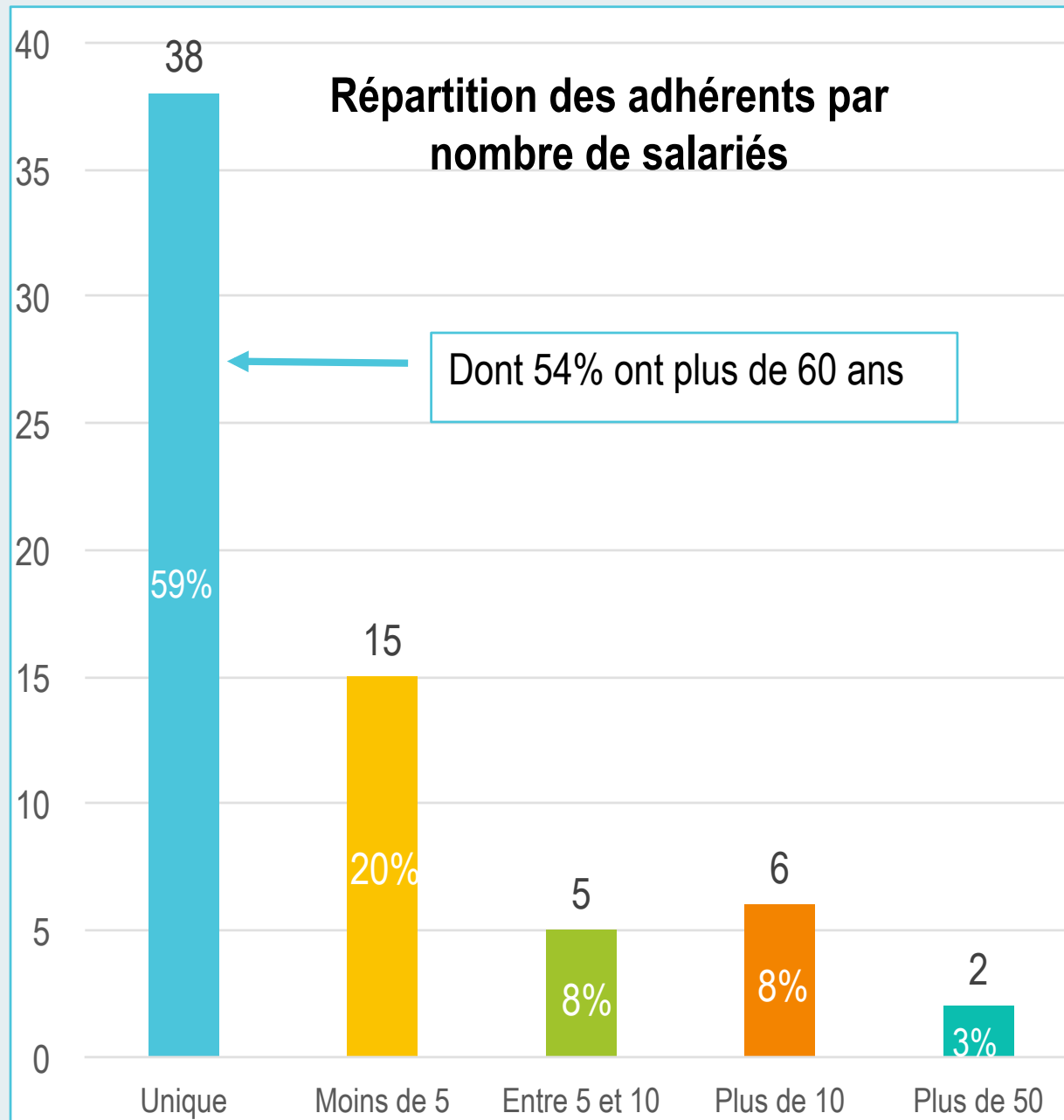
●
Répartition des adhérents
par âge des dirigeants

●
Répartition des adhérents
par région

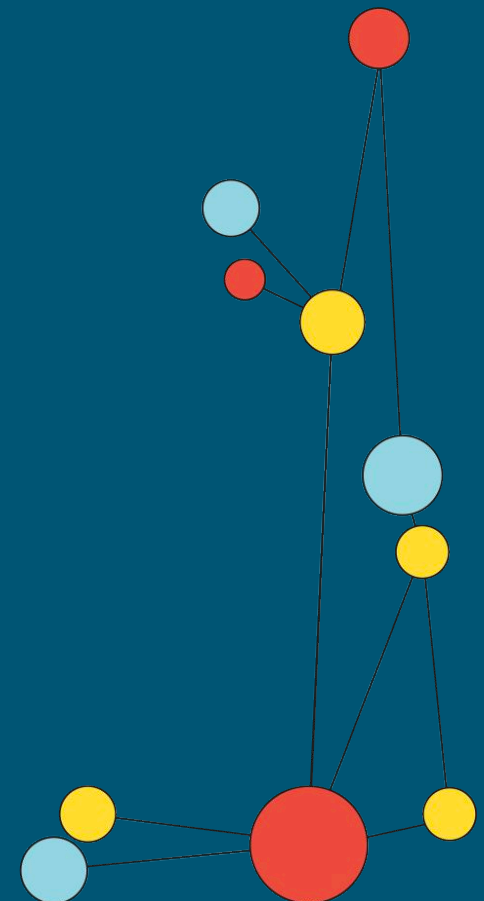
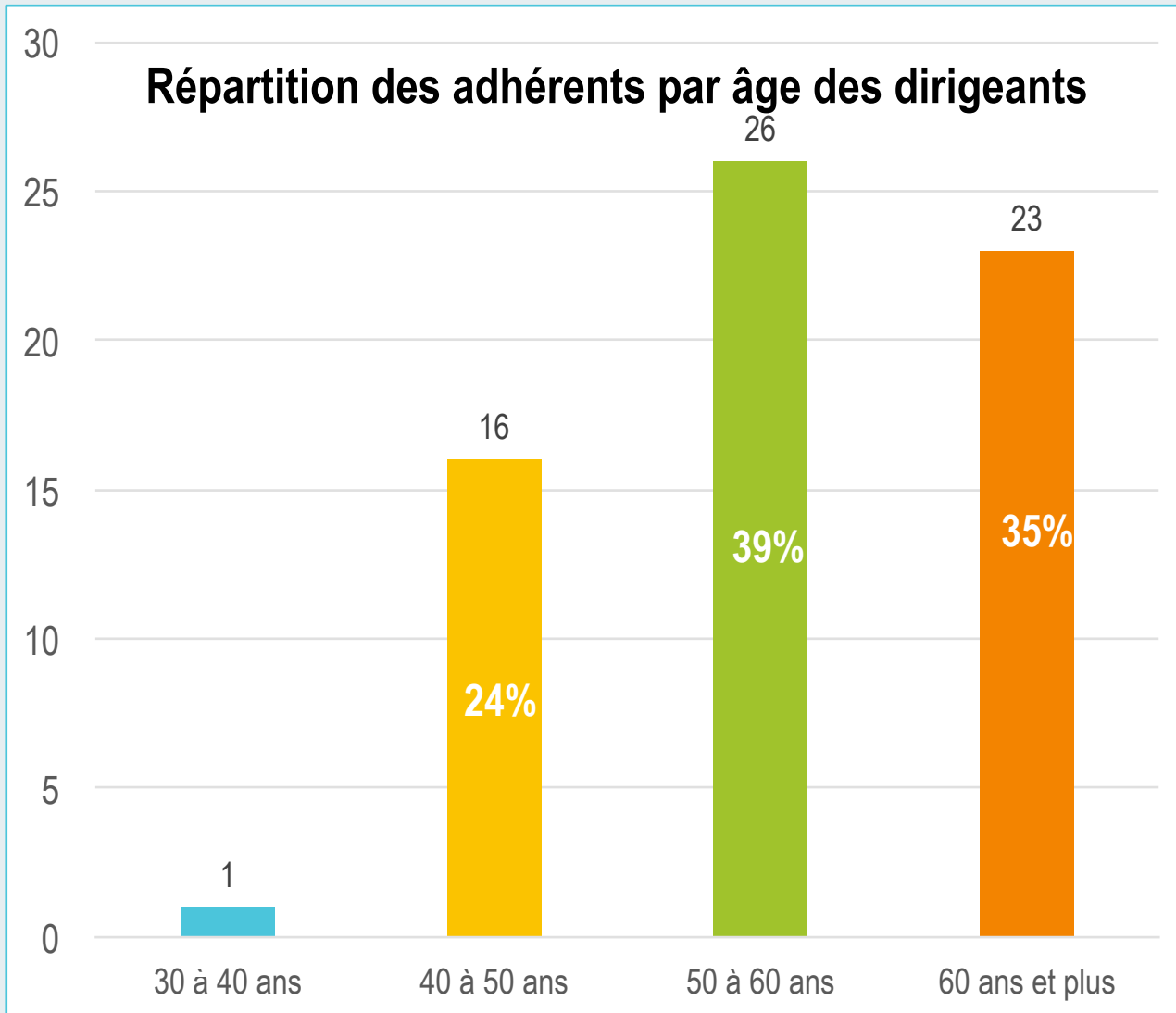
●
Répartition des adhérents
par ancienneté à l'ACAD

●
Répartition des adhérents
par expertise métiers

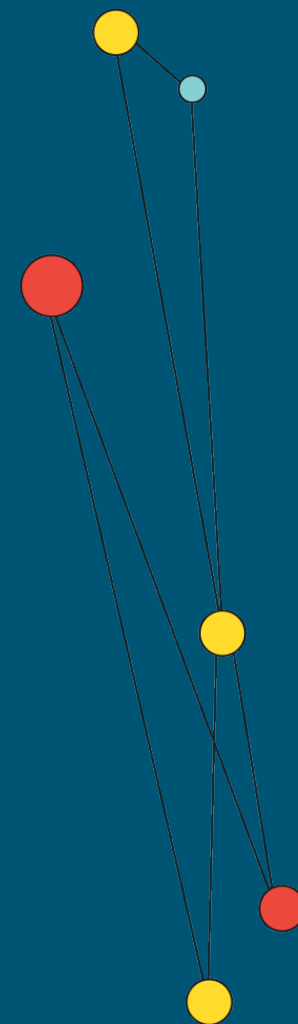
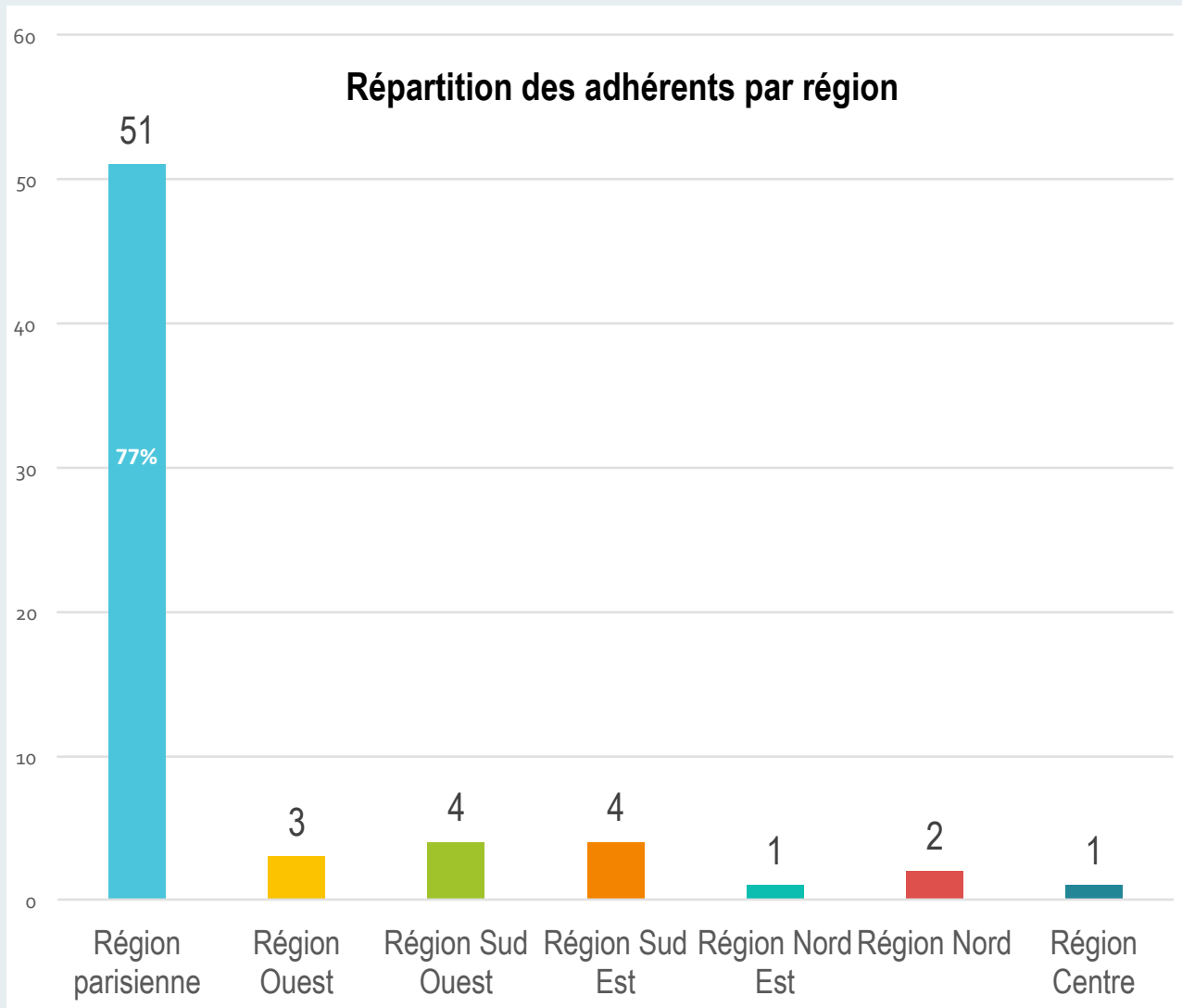
L'ACAD en mai 2020



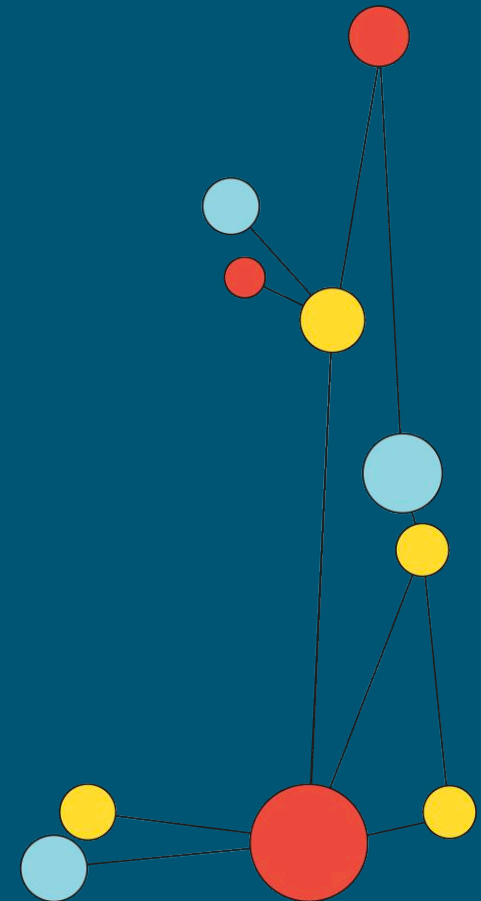
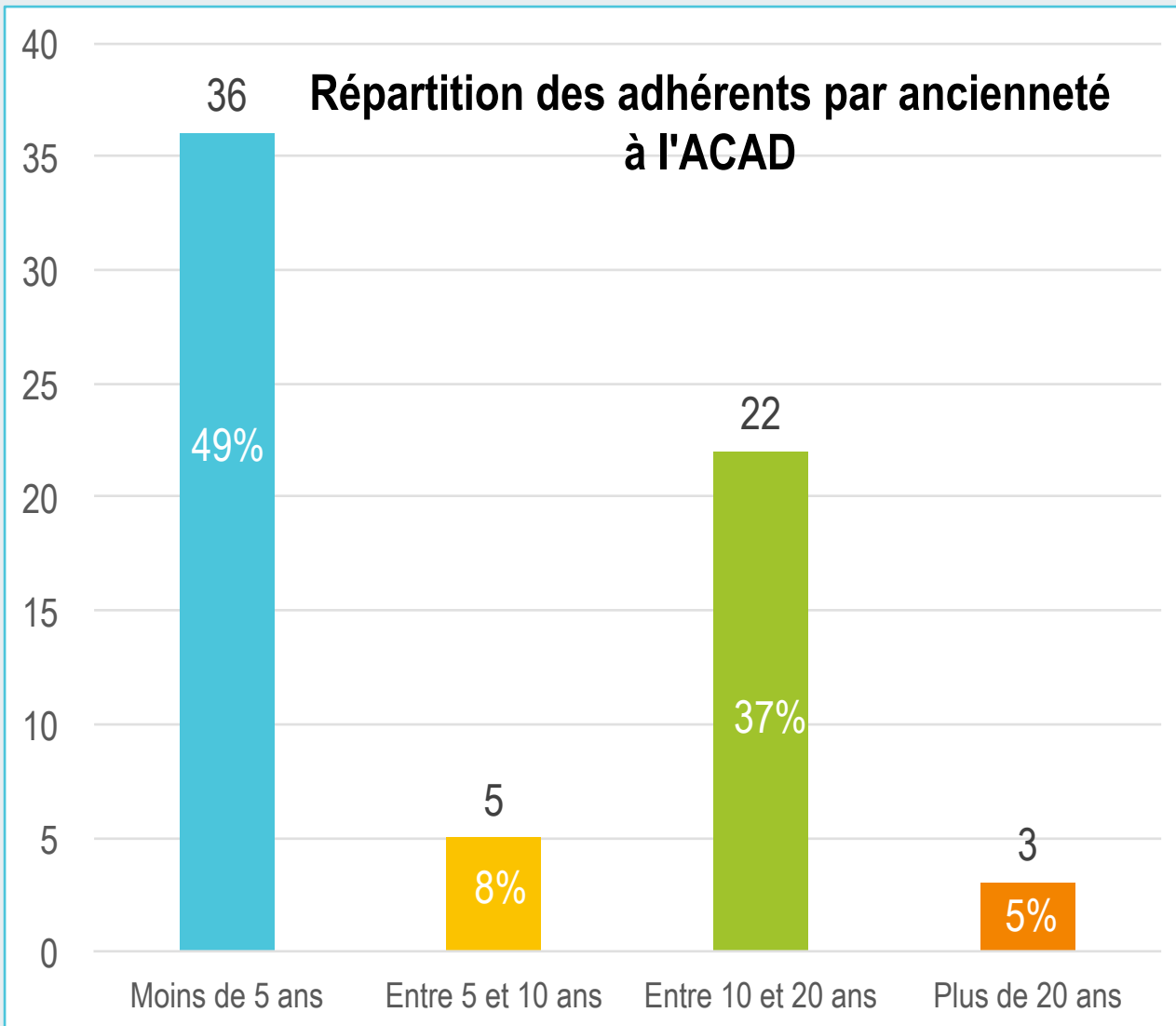
L'ACAD en mai 2020



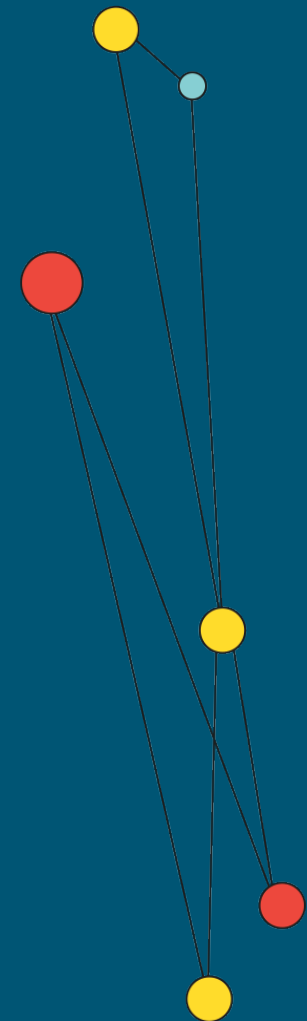
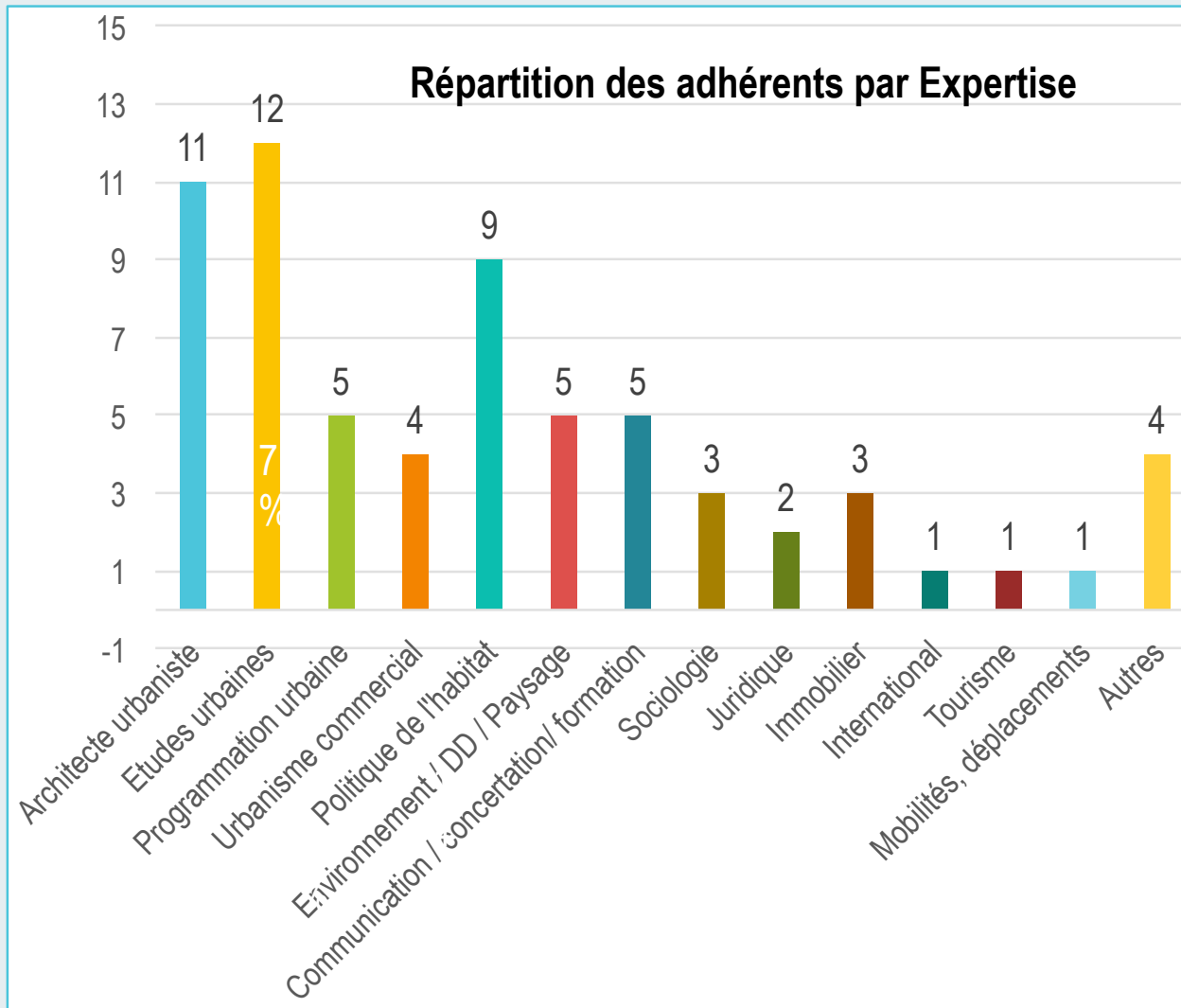
L'ACAD en mai 2020



L'ACAD en mai 2020



L'ACAD en mai 2020





Rapport Financier de l'exercice 2019

●
Exécution du Budget 2019

●
Le Bilan comptable 2019

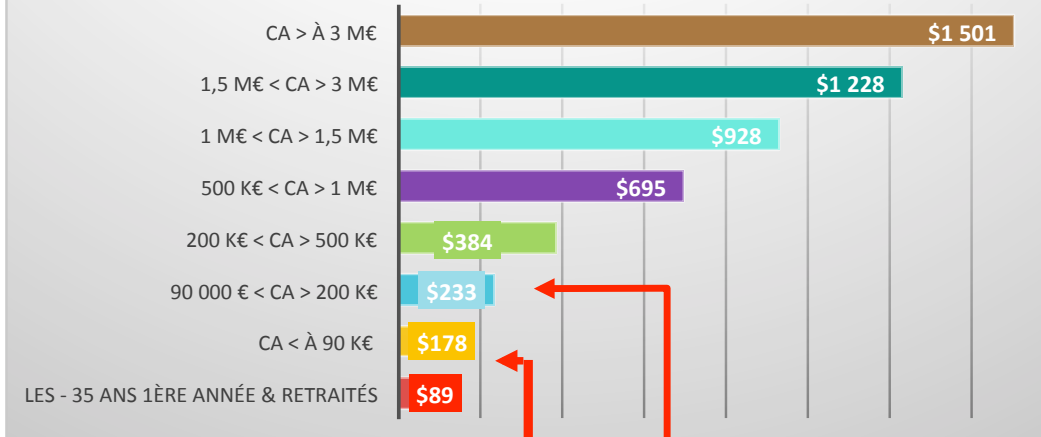
●
Le budget prévisionnel 2020 / 2021



LE BUDGET 2019

56 cotisations

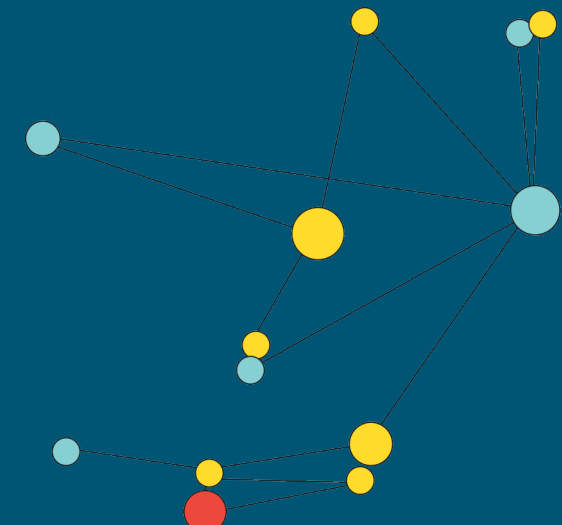
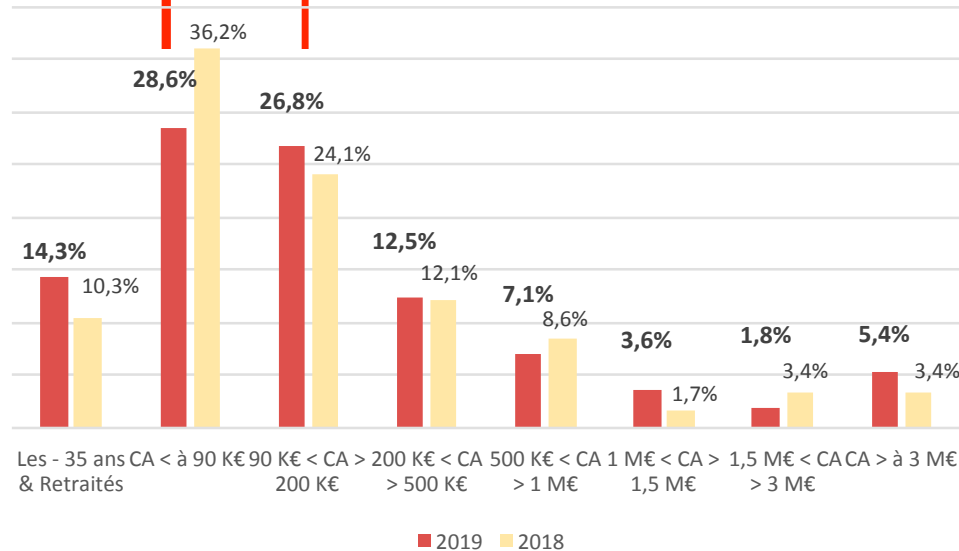
Barème de cotisations 2019



Cotisations 2019 : 20 110 €
contre 19 699 € en 2018

70 % des adhérents
sont dans les tranches
inférieures à 200 K€

Répartition des cotisations 2019 selon le CA



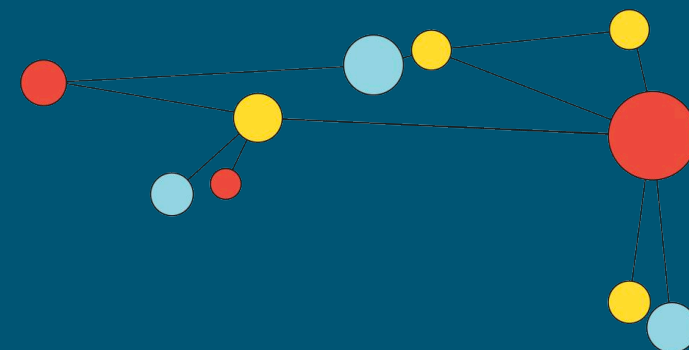
● LES DÉPENSES

- Le total des dépenses s'élève à 80 113 €
- Les trois principaux postes de dépenses concernent :
 - l'accompagnement à la réalisation des missions de l'ACAD de 38 336 € intégrant l'animation du Groupe Habitat Privé,
 - la communication interne et externe pour un montant de 37 260 €
 - Les charges de fonctionnement divers pour un montant de 4 517 €
- Les frais financiers et de tenue de compte s'élèvent à 446 € contre 528 € en 2018

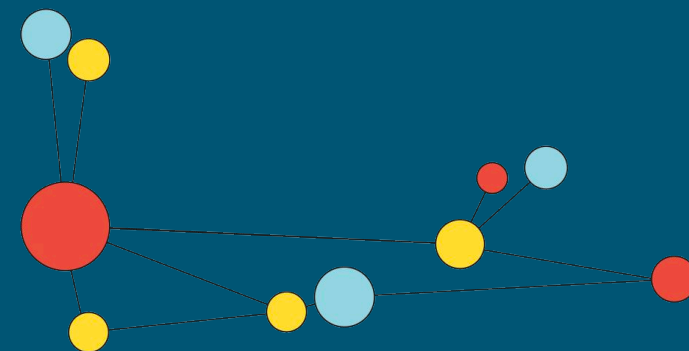
○ LES RECETTES

- Le total des recettes s'élève à 81 592 €.
- Les recettes proviennent des cotisations pour 20 232 €, de reports d'autres produits pour 1 360 € (montant dû « retenue à la source » pour Guillaume Herr en 2017 mais qui n'a jamais été réclamé) et de la subvention de l'ANAH, pour 60 000 €.
- Les cotisations et participations des adhérents représentent 25 % des recettes. Notre association doit persister dans le développement du recrutement.

Le Bilan comptable 2019



●
Les dépenses et recettes



Le Bilan comptable 2019

● TRÉSORERIE

- Notre association disposait au 1er janvier 2019 de 173 378 € répartis en

38 714 € sur le compte courant,

68 914 € sur un compte livret

5 750 € en actions.

60 000€ en produits à recevoir (subvention ANAH).

- Au 31 décembre 2019, la trésorerie s'élève à 176 007€ répartis en

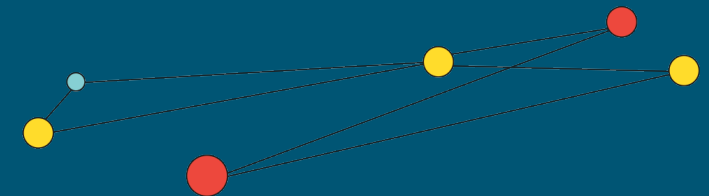
38 195 € sur le compte courant,

81 062 € sur un compte livret

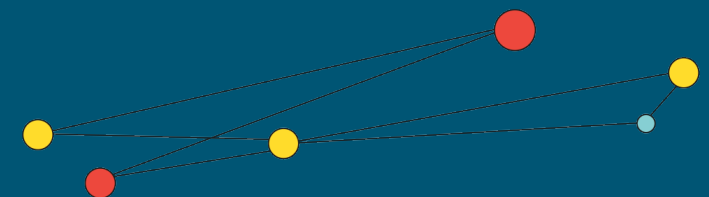
5 750 € en actions

15 000 € en parts sociales de la Banque Populaire.

36 000€ en produits à recevoir (subvention ANAH).



La trésorerie disponible



A blue-tinted photograph of an architectural model of a city, viewed from an elevated perspective. The model features several tall, modern skyscrapers and a central area with a basketball court. A red carpet is laid out on the ground, flanked by stanchions with silver caps. The background shows a blurred view of a real-world city through a glass railing.

LA NOUVELLE MANDATURE 2020-2022 ET SES AXES DE TRAVAIL

VOYAGE EN ISRAËL, 2019.

● BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Marina BRODSKY

Vice-présidente : Karine RUELLAND

Vice-Président : Arnaud VILLARD

Trésorière : Nathalie BONNEVIDE

Secrétaire : Franck WEHRLE

● MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Damien LECLERC

Marie-Paule BOURGEADE

Jean-Marc NATALI

Kyong-Soo YOO

● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SERA ACCOMPAGNÉ DANS SES MISSIONS PAR :

Jacques GALLY :

Frédérique LESELLIER :

Yves JULOU :

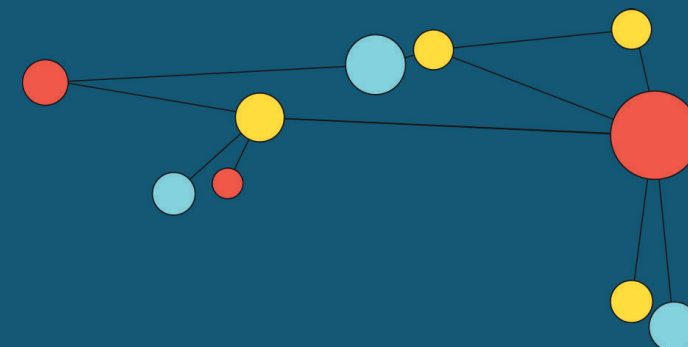
Guy SCHWARTZ :

Secrétariat Général

Secrétariat Administratif

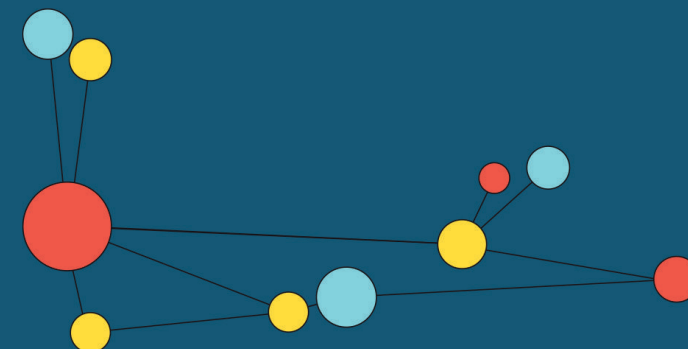
Coordination des actions
du groupe habitat privé

Assistance à la communication
externe, Attaché de presse



●
Le Conseil
d'administration

●
Organisation
et fonctionnement



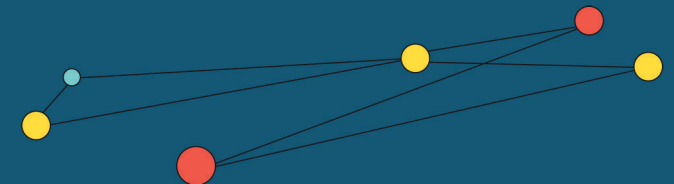
AXE 1

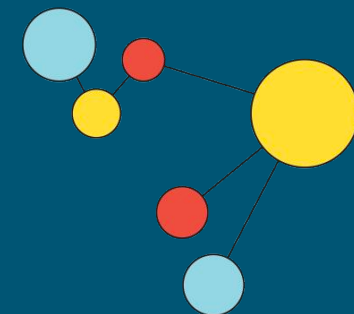
● PROGRAMME 2020

- Elaborer une nouvelle convention triennale avec l'Anah
- Renforcer les liens entre le GHP et le CA de l'ACAD
- Développer le partenariat ACAD / Action Logement
- Réactiver la réflexion et l'action contre la concurrence déloyale et l'amélioration de la commande publique
- Développer la communication, à partir des outils existants : site internet, plaquette, charte qualité

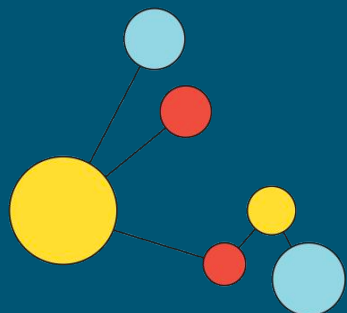
●
Poursuivre le dialogue
avec la maîtrise d'ouvrage
pour une coproduction
plus intelligente

●
Le Groupe Habitat Privé



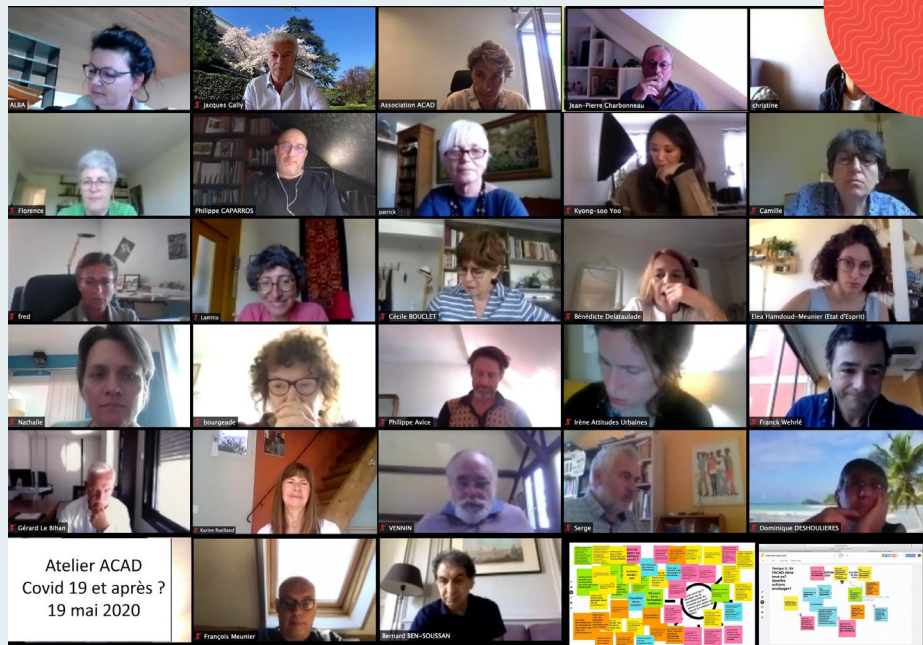


Le projet associatif 2020 - 2022



Bilan des ateliers

- L'organisation territoriale de l'ACAD et le recrutement de nouveaux adhérents
- Le sourcing comme enjeu de rapprochement de nos maîtres d'ouvrage
- Lisibilité de nos métiers, visibilité de l'ACAD et communication interne / externe.
- L'après Covid et la nécessaire adaptation des métiers de l'ingénierie



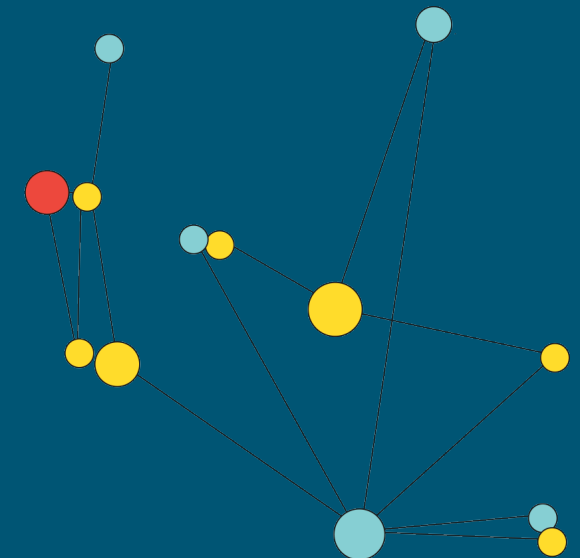
Organisation territoriale et recrutement

● Le constat

- L'ACAD est une association nationale, mais 77% des adhérents sont parisiens.
- Manifestations, réunions, matinales... principalement organisées à Paris.
- Une culture – vision très centralisée qu'il faut faire évoluer
- Manque de communication avec les adhérents en région
- Particularités régionales trop peu prises en compte

○ LES ORIENTATIONS / ACTIONS

- Désignation de référents dans chaque région (organisation de rencontres intra et inter-régions).
- Recruter de nouveaux adhérents sur l'ensemble du territoire
- Développer les outils de communication appropriés pour faire participer tous les adhérents à l'ensemble des manifestations organisées.
- Rapprochement de l'ACAD avec des associations régionales.



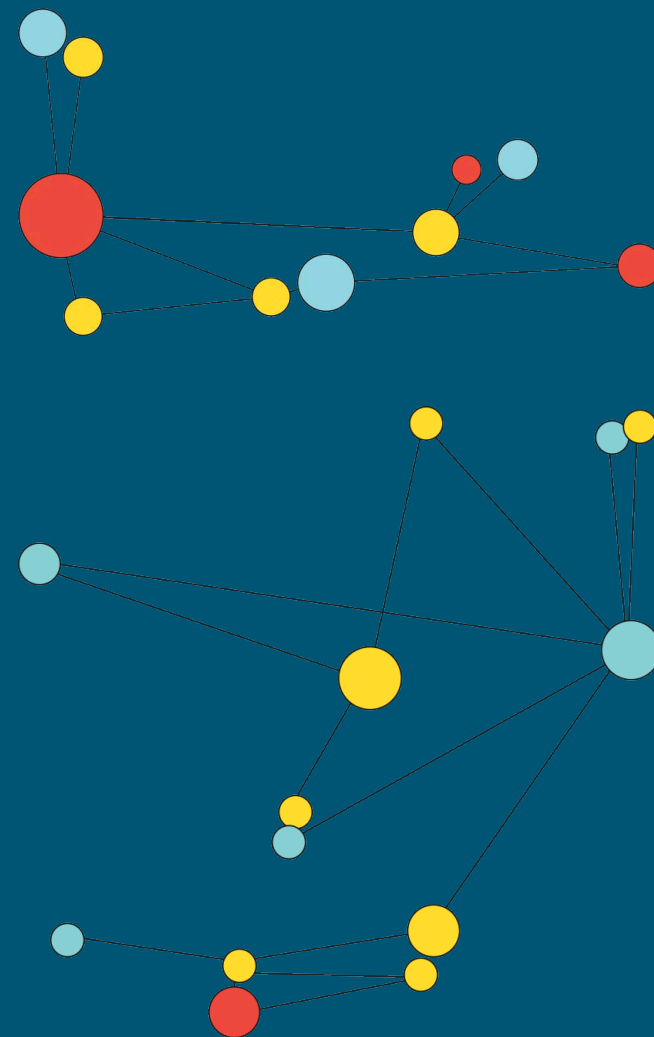
● Constat

- L'ACAD attire surtout de petites structures, aux dirigeants matures, et surtout des urbanistes. Manque de diversité / représentativité des autres métiers
- Manque de connaissance des métiers de chaque adhérent
- Le CA est trop éloigné des adhérents / adhérents trop peu mobilisés
- L'ACAD est une association reconnue des certaines institutions mais sa visibilité au plan national est encore trop confidentielle.

○ ORIENTATIONS / ACTIONS :

- Organiser plus de rencontres avec les adhérents (groupes de travail, actions par métier, formations, se rapprocher du GHP)
- Améliorer le site internet et les mots clés, développer les outils de communication.
- Faire savoir qu'être membre de l'ACAD est une vraie valeur ajoutée (logo sur les signatures mails, page de présentation dans les mémoires, communication autour de la marque).
- Etre davantage présent sur les réseaux sociaux, dans la presse et dans les manifestations. Se rapprocher d'un attaché de presse.

Lisibilité, Visibilité et communication



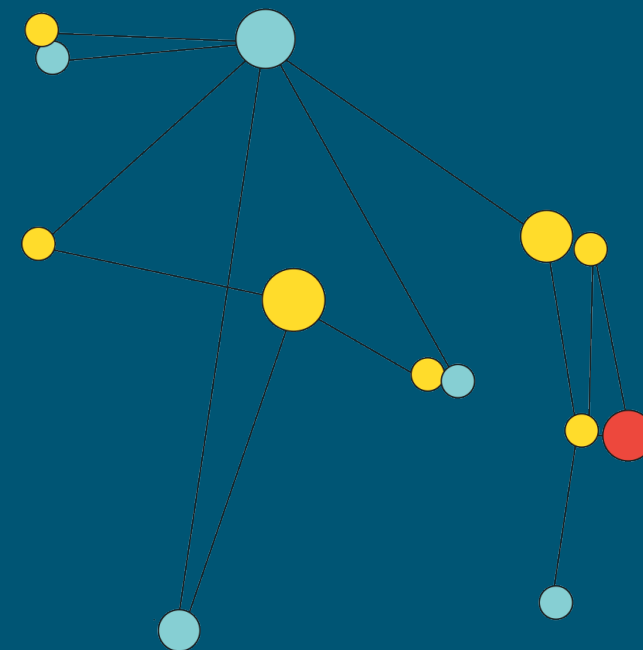
● CONSTAT

- Le besoin exprimé par les maîtres d'ouvrage est encore mal défini dans les cahiers des charges et souvent inadapté.
- Les élus et techniciens ne maîtrisent pas assez la pratique du sourcing.
- L'ACAD n'est pas reconnue en tant que sourceur et ne profite pas du seuil de 40 K€.
- L'ACAD n'a pas d'outil adapté pour les adhérents, ni de procédures internes.
- Manque de connaissances des métiers de chaque adhérent.

○ ORIENTATIONS / ACTIONS

- Créer un numéro vert « sourcing » en plus de l'adresse mail et du site
- Elaborer un questionnaire type pour les adhérents ou « fiche contact MOA » lorsqu'ils sont sourcés.
- Elaborer un « guide du sourcing » : les niveaux d'assistance, gratuité / rémunération, déontologie inter-adhérents, limites de prestations...
- Faire la promotion du sourcing auprès des maîtres d'ouvrage, faire savoir que l'ACAD est une ressource indispensable. Large communication externe. Créer une page spéciale sur le site internet.
- Cibler les associations d'élus, et les institutions qui font du sourcing pour les collectivités.

Le sourcing



L'après Covid19

● CONSTAT

- De nouvelles modalités de travail ont été éprouvées pendant la période du confinement, avec leurs bénéfices et leurs limites. Elles doivent être pérennisées pour plus d'efficacité, sans renoncer au travail de terrain et au dialogue direct avec nos maîtres d'ouvrage.

- Le champ de l'aménagement devra désormais prendre en compte des thématiques que le confinement a fait renaître :

Les relations ville-campagne / métropolisation,

La ville sociale,

Les mobilités

Les modes de consommation,

Hospitalité et/dans espace public,

Densité résidentielle acceptable / vivable,

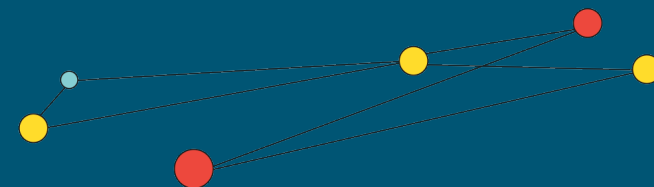
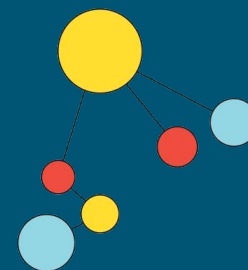
Rapport à l'espace / rapport à l'autre

○ ORIENTATIONS / ACTIONS

- Interroger nos maîtres d'ouvrage - publics et privés, associations d'élus - sur leur analyse de cette période, les thèmes et problématiques soulevés, l'évolution des méthodes de travail : Réalisation d'une large enquête, avant une manifestation fin 2020 / début 2021.

- Développer des conférences thématiques adressées aux maîtres d'ouvrage, de type « Matinales ouvertes ».

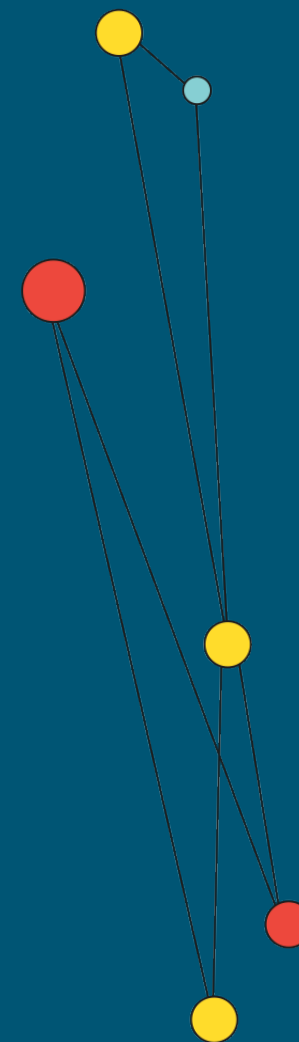
- Se rapprocher de la Caisse des Dépôts et/ou la Banque des Territoires pour se faire financer une plateforme de premier conseil aux maîtres d'ouvrage.



SYNTHESE ET ORIENTATIONS

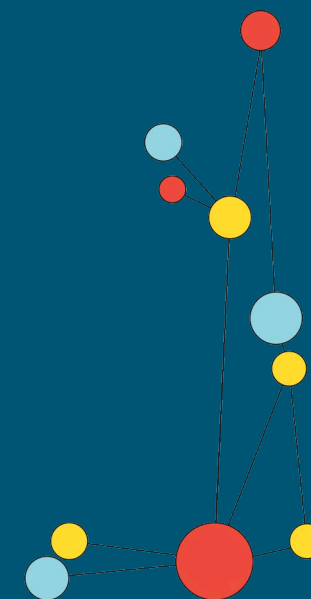
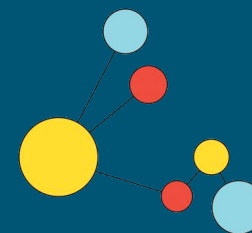
LES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF 2020-2022

- **Axe 1**
Développer les actions inter-adhérents, sur l'ensemble du territoire, les mobiliser, renforcer l'offre de services et le réseau.
- **Axe 2**
Dynamiser la communication externe, renforcer la visibilité et l'image de l'ACAD, se positionner comme un partenaire incontournable des maîtres d'ouvrage, dans toute leur diversité.
- **Axe 3**
Affirmer notre volonté d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs besoins en ingénierie, organiser les outils internes du sourcing.



Le budget prévisionnel 2020 / 2021

	2020	2021
Dépenses	80 000 €	108 000 €
Prestataires externes (secrétariat général et GHP)	20 000 €	20 000 €
Secrétariat administratif	5 000 €	8 000 €
Communication interne	12 000 €	12 000 €
Communication externe	20 000 €	30 000 €
Location de salles	8 000 €	12 000 €
Consultations avocats	1 500 €	2 000 €
Formateurs et intervenants	500 €	1 000 €
Fournitures de bureau	500 €	500 €
Comptable	1 000 €	1 000 €
Frais de déplacement	1 000 €	2 000 €
Frais de réception	6 000 €	9 000 €
Cotisations autres organismes	4 000 €	10 000 €
Banque	500 €	500 €
Recettes	80 000 €	108 000 €
Cotisations adhérents	20 000 €	28 000 €
Mobilisation épargne		20 000 €
Subvention ANAH	60 000 €	60 000 €



Voyage d'études

● PROJET DE VOYAGE À NICE DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2020

Accueil par le Vice-Président de la Métropole en charge des grands projets et la Directrice de l'Aménagement.

○ 3 VISITES DE SITES

Projet de tramway ligne Ouest-Est : La ligne Ouest-Est est aussi bien un projet d'urbanisme que de transport qui transforme en profondeur la physionomie des quartiers traversés grâce à l'aménagement d'espaces publics avec notamment 2400 nouveaux arbres plantés.

Projet de l'Eco-Vallée de la Côte d'Azur : Le futur éco-quartier de la Digue apportera un souffle de renouveau sur la commune de Saint-Martin-du-Var, en offrant une extension maîtrisée du centre-ville et un pôle multimodal de transports.

La trame verte en cœur de Ville : Complantée de 1 000 arbres et d'une végétation dense, cette trame sera organisée comme un jardin linéaire, rythmée par des espaces plus généreux, des lieux de convivialité et des aménagements paysagers, en pied d'immeuble au plus près des riverains. Elle permettra la déambulation et organisera les déplacements en modes doux et décarbonés.

